

# Nukleel?

n° 6 Décembre 79 .3<sup>e</sup>



«S'OPPOSER PAR TOUS LES MOYENS  
A L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE»

# LA COORDINATION ANTI-NUCLÉAIRE DE BRETAGNE :

## UN REFUS NET ET SANS CONCESSION DU NUCLÉAIRE.

La coordination anti-nucléaire de Bretagne, suite aux évènements de ces derniers jours à PLOGOFF, réaffirme son opposition au nucléaire. En effet, pour quiconque connaît les réalités du nucléaire : atteintes à la santé, risques d'accidents, prolifération des bombes, déchets, suppression des emplois, le langage du profit n'est pas de mise.

Les C.L.I.N. ne sont pas là pour gérer un cimetière mais pour agir avec tous les porteurs de parts du G.F.A. Bretons, Français et étrangers, avec tous ceux qui ont travaillé à la bergerie, avec tous ceux qui luttent dans notre région et ailleurs.

PLOGOFF n'est pas seul. Il y a, à travers le monde un vaste mouvement de gens qui ont pris conscience du danger et qui luttent pour la même cause. Pour nous, le "réalisme" devrait se concrétiser par une convergence totale des communes du CAP dans un refus net et sans concession du nucléaire. Ceci élargirait le mouvement et augmenterait la force de l'opposition face à la violence d'E.D.F. et à celle de l'Etat.

Pour nous la lutte anti-nucléaire ne peut reposer sur une seule personne, c'est un large mouvement de masse. Aucun compromis, aucun double langage. Nous refusons le nucléaire et aucun chantage ni aucune promesse n'entameront notre détermination.

La lutte continue à PLOGOFF comme ailleurs.

la Coordination anti-nucléaire  
de BRETAGNE.

# LE GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE

## LE GROUPEMENT FONCIER DE PLOGOFF

Le G.F.A. de Plogoff se porte bien. Il comporte actuellement près de 16 hectares et de nouvelles acquisitions sont en cours et d'autres envisagées, devraient se réaliser avant la fin de l'année.

D'importants travaux ont été entrepris pendant la saison estivale et ont surpris par leur ampleur et leur soudaineté, travaux effectués sur les terres mêmes du G.F.A. et sur l'ensemble de celles convoitées par l'E.D.F., à savoir :

- à partir du 14 juillet, pose de 500 poteaux et plus de 2 kms de grillage englobant près de 50 hectares et comprenant non seulement les terres déjà acquises par le G.F.A. mais des terrains mis gracieusement par leurs propriétaires à la disposition du groupement..
- construction d'un grand local que beaucoup ont baptisé "la Bergerie".

Toutes ces réalisations ont, bien entendu été effectuées bénévolement et dans l'enthousiasme par une foule de Plogoffistes et d'antinucléaires de la région. Il y a eu lieu de signaler particulièrement que la façade du local a été superbement décorée d'une grande fresque par J.P. Velly, grand prix de Rome de gravure et dont les parents sont originaires de Plogoff et d'Audierne. Au

bas de cette peinture éclatante sous le soleil, une fière devise "L'AVENIR C'EST NOTRE AFFAIRE".

Le local en question a été inauguré le 25 août dernier lors d'une manifestation comprenant entre 10.000 et 15.000 personnes. C'est bien entendu Monsieur J.M. Kerloch, maire de Plogoff et président du Comité de Défense antinucléaire de cette commune qui a coupé le ruban symbolique.

Certaines terres du G.F.A. seront très prochainement remises en culture, d'autres le seront au printemps. Des moutons brouteront sur le site avant la fin de l'année.

D'importants autres projets existent et se réaliseront au fur et à mesure des rentrées de fonds, car il est toujours possible et souhaitable de souscrire des "parts", à raison de 100 F chacune et des les adresser au G.F.A. de PLOGOFF - Boîte Postale n° 5 à Plogoff.

L'un des gérants,

E. PERROT

## LA PROPAGANDE E.D.F. : VISITE D'ÉLUS

# EN NORMANDIE NUCLÉARISÉE

Nous comprenons maintenant pourquoi EDF insiste tellement pour pratiquer à sa manière " l'information " : une suite de promenades organisées dans la plus pure tradition touristique, en formule " tous frais compris " pour les sympathisants du nucléaire EDF, les frais d'hôtel étant tellement onéreux.

Messieurs GUERMEUR, COGAN, SERGENT (mais au fait, pourquoi, M. SERGENT se fait-il appeler " ancien conseiller général ", serait-ce l'amertume d'avoir été remercié ? ou plutôt l'espoir d'être un jour dédommagé de ses forfaitures passées ?) A combien de promenades, participez-vous, s'il faut autant de séances de bourrage de crâne pour décider les esprits déjà ralliés, combien EDF devra-t-il subventionner d'excursions pour imposer son programme aux populations résistantes de PLOGOFF, du PELLERIN et d'ailleurs ?

PLOGOFF ne s'est pas fait représenter, bien sûr, mais c'est bien parce que la population du Cap possède encore la décence qui semble faire défaut à M. GUERMEUR, nous nous sommes déplacés à VANDELLOS... et nous avons pu juger là des qualités théâtrales et de la fourberie des organisateurs. La mascarade fut totale et le souvenir qu'en garde PLOGOFF a pu nous dispenser le budget d'EDF de quelques "frais de route."

Oh ! bien sûr ces dépenses sont certes moins considérables que le montant des " carottes " tendues aux communes, et d'ailleurs pourquoi ces largesses ? Les implantations industrielles s'accompagnent-elles habituellement de telles prouesses ? Car il ne s'agit que de promesses sur la foi desquelles l'administration, dans l'espoir de rendre irréversible le processus nucléaire, a " encouragé " d'imprudents conseils municipaux à s'endetter pour la bagatelle de trois milliards...

Ce sont effectivement, comme le rédacteur du télégramme a le cynisme de l'écrire, de bien belles " retombées". Ferait-il encore de l'esprit cet anonyme, s'il avait été correspondant de presse en Pensylvanie ?

" Record national "... La participation des entreprises régionales, pensez-donc : huit pour cent ! Ça c'est quelque chose, décidément monsieur... Machin vous avez de l'humour.



Les heureuses, les sages communes qui ont " accueilli " les grands chantiers comme vous les appelez, vont-elles librement et démocratiquement se partager la " galette " ? Non pas ! un " coordinateur " nommé par les pouvoirs publics répartira " équitablement " cette manne fugitive, qui s'évanouira, après dix ans d'euphorie pour faire place à des problèmes de gestion insurmontables qui amèneront ces mêmes communes à mendier et leur sécurité et leurs ressources...

Monsieur GUERMEUR, tuez donc l'ours avant de vendre sa peau ! Vous souhaitez un coordonateur à PLOGOFF ? N'avez-vous donc pas compris le sens de l'accueil qui vous a récemment été réservé à PLOGOFF ? Nous ne voulons PAS DE CENTRALE !!! et ce jour là il n'y avait pas que les élus à vous le dire !.

Le député que vous êtes encore et qui se réclame de l'objectivité ne devrait pas faire fi de la détermination de la population du Cap. Il est vrai que votre ramage ressemble à votre plumage, Monsieur GUERMEUR.

Enfin M. GUERMEUR vous venez d'avouer clairement dans vos propos que votre projet de Pays d'Armor si cher à votre coeur est étroitement lié à l'implantation de la centrale nucléaire à PLOGOFF. Il vous a fallu le temps!....

Dans toute cette histoire, qui a écrit, qui trompe qui ? La réponse est évidente.

Monsieur GUERMEUR, PLOGOFF n'a pas encore eu l'occasion de vous remercier comme ce fut le cas de Monsieur Jean SERGENT, nous vous donnons rendez-vous en 1983.

Le Président du comité de Défense.



## EN IRLANDE :

## UNE CENTRALE

## FINANCÉE PAR LA C.E.E.

A Carnsore Point les 17-19 Août 1979, près de Wexford, en IRLANDE avait lieu le deuxième rassemblement contre l'implantation de la première centrale nucléaire en IRLANDE.

Le projet gouvernemental (coalition de droite du Fianna Fail et Fine Gaël) consiste en quatre tranches de 640 MW dont la construction commencerait en 1981 à Carnsore (la pointe Sud-Est de l'Ile). Comme en FRANCE, il n'y a pas eu de référendum, ni de débat public et l'enquête publique est pour bientôt. Les Irlandais n'ont pas l'arme du G.F.A. De toutes façons le terrain est déjà acheté par l'E.S.B. à des paysans dont la majorité n'a offert aucune résistance bien au contraire. Les Irlandais soulignent que leur lutte antinucléaire est aussi un combat de dimension européenne, contre la CEE qui a proposé des capitaux importants pour la réalisation des 4 réacteurs et qui investit déjà dans la recherche d'uranium dans le pays.

Cette année 20 000 personnes sont venues à la démonstration antinucléaire de Carnsore organisée par les groupes locaux antinucléaires, les militants syndicaux, etc... rassemblés en une sorte de fédération nationale. Un meeting a eu lieu après deux journées de chansons et de débats dans les divers stands. La manifestation s'est terminée par une marche jusqu'au site projeté où était organisé un lâcher de ballons.

durant toute la démonstration, les slogans des manifestants révélaient leur détermination :

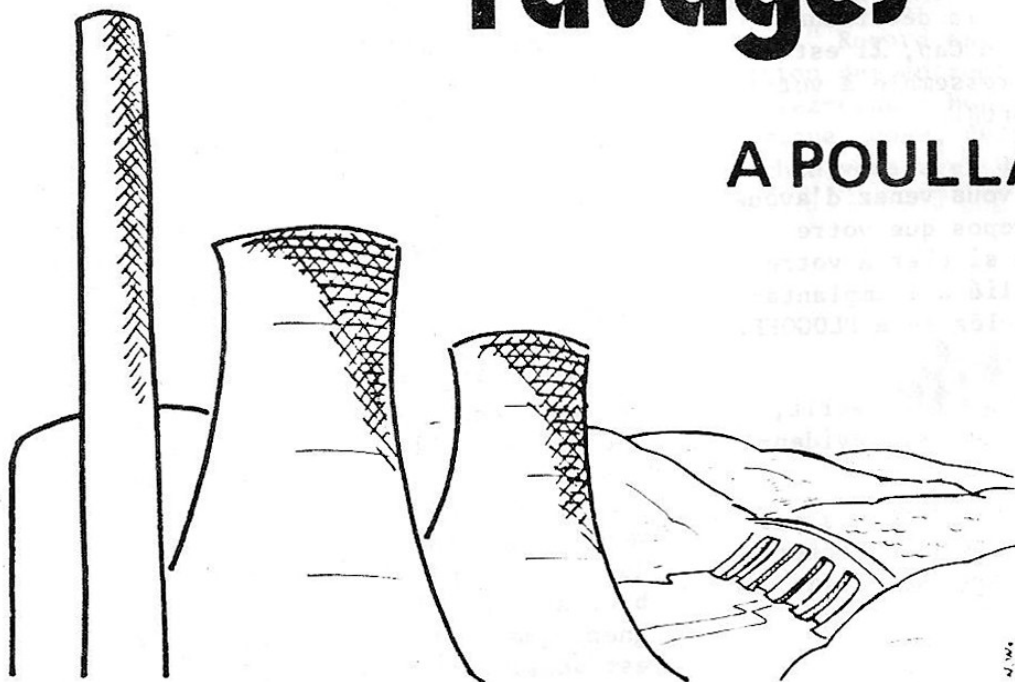
" Pouvoir nucléaire : aucune issue "  
 " Qu'est ce que le peuple dit ? :  
 " Non au pouvoir nucléaire "

Yvon THOMAS.

# Barrage...

## ravages

### A POULLAOUEN



On apprend de source E.D.F. (Ouest-France 8-9 septembre 79) que l'alimentation en eau douce de la Centrale de PLOGOFF se fera entre autres par captage de l'eau en amont de CHATEAULIN sur le cours supérieur de l'Aulne.

"Tant durant sa construction qu'en fonctionnement normal, la centrale nécessitera des quantités phénoménales d'eau. De l'eau de mer tout d'abord pour la réfrigération de ses condenseurs (180 mètres cubes seconde), de l'eau douce industrielle ensuite. 300 mètres cubes par jour durant le chantier correspondant à l'alimentation de la centrale à béton puis 5.400 mètres cubes jour en période d'exploitation avec des pointes à 7.200. De l'eau potable enfin ; 200 à 250 mètres cubes durant le chantier par jour et à peu près autant en exploitation. C'est dire que du jour au lendemain, les besoins

en eau vont être particulièrement accrus dans le Cap-Sizun, d'autant qu'à ces consommations il faudra encore ajouter celles des populations induites par le chantier, 600 à 700 mètres cubes par jour en pleine période de travaux ; 250 lors de l'exploitation."

" Dans un premier temps pour le début du chantier, il est prévu de couvrir ces besoins d'eau douce industrielle par l'intermédiaire du syndicat des Eaux du Goyen. L'alimentation ultérieure permettant la mise en exploitation de la centrale, nécessitera, elle, des disponibilités en eau nettement plus importantes " qui pourront être fournies par le syndicat des eaux de l'Aulne."

L'un des ouvrages prévus par la Direction Départementale de l'Équipement est le barrage de LEMEZEC. L'Association °° de Défense des Personnes opposées au

°° A.D.P.O.B.L.E.

LEMEZEC - IZELLA

29246 POULLAOUEN

barrage nous a fait parvenir le dossier qui suit:

Il apparaît que tous les problèmes sont liés avec l'installation d'une centrale nucléaire.

- l'emprise locale bien sûr et les risques pour toute la région, mais aussi,
- l'emprise des lignes Très Haute Tension sur des milliers d'hectares (cf NUKLEEL n°5)
- la destruction de terres très fertiles et de forêts pour les besoins en eau douce de la centrale.

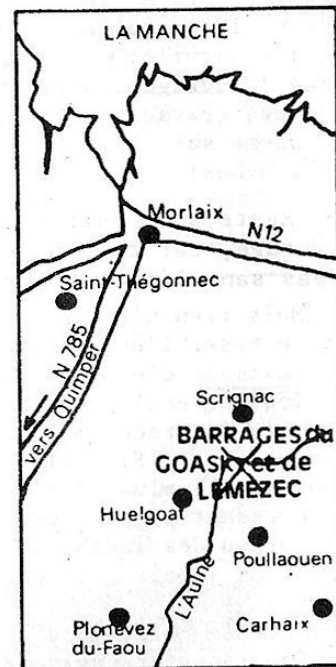
Toutes ces conséquences n'apparaissent pas dans le dossier remis aux élus de la Région de PLOGOFF. " Pourquoi effaroucher tout le monde à la fois ? " doivent se dire les technocrates qui décident pour nous. Voilà la démesure du projet démentiel que constitue PLOGOFF et dont on voit dès maintenant les retombées jusqu'à LA MARTYRE, SCRIGNAC et POULLAOUEN.

## **Le projet de barrage de Lémézec sur le cours supérieur de l'Aulne 150 hectares de terres très fertiles menacées de disparition**

Envisagée dans le but de régulariser le cours supérieur de l'Aulne, de renforcer le débit d'étiage nécessaire au fonctionnement normal, en période de consommation de pointe, de la station de pompage de Coatrigas à Châteaulin, la construction du barrage de Lémézec permettrait, paraît-il, d'alimenter en eau potable les villes du Sud-Finistère (Audierne, Concarneau, Bénodet, Fouesnant) durant la période estivale (juillet et août). Nous savons désormais aussi qu'il sera une des réserves d'eau de PLOGOFF.

### **SURFACE NOYEE :**

189 hectares (140 hectares de terres agricoles très fertiles et 49 hectares de forêts, essentiellement des feuillus), avec les périmètres de protection cela ferait autour de 230 hectares de surface intéressé par ce projet de barrage. Les deux tiers de la surface noyée se situerait en Scrignac et le dernier tiers en POULLAOUEN.



- Expropriation : 50 propriétaires et 10 locataires environ
- Coût approximatif : autour de 10 milliards de centimes.
- Volume de la retenue : 12 millions de mètres cubes d'eau environ
- Bassin versant : 120 Kilomètres carrés
- Hauteur des berges : 20 mètres environ.

# 8 POURQUOI CE BARRAGE ?

## POURQUOI vouloir s'aligner sur la débauche aquatique ?

Il suffit de regarder une carte hydrologique de la Bretagne pour constater que peut-être peu de régions bénéficieraient d'une irrigation si bien répartie. Si l'eau est insuffisante les possibilités de captage existent partout.

Un projet de barrage de 12 millions de mètres cubes à Lémézec semble pour le moins étrange. D'autant plus que l'eau canalisée cause des pertes énormes (les pertes peuvent aller jusqu'à 40%). Quel peut alors être l'utilité d'un tel barrage pour alimenter en eau potable les côtes du Finistère-Sud ?

S'il n'est pas d'intérêt public, c'est qu'il est dans l'intérêt de certaines personnes. Précisons à cet effet que les rémunérations accessoires sont touchées par la D.D.A. (Direction Départementale de l'Agriculture), et en particulier les services techniques, dans le cadre de l'ouvrage réalisé (1,4% du montant des travaux, cela fait une coquette somme sur 10 milliards de centimes de travaux).

Reste à démontrer l'utilité d'un tel ouvrage, car cela ne va tout de même pas sans l'accord des élus.

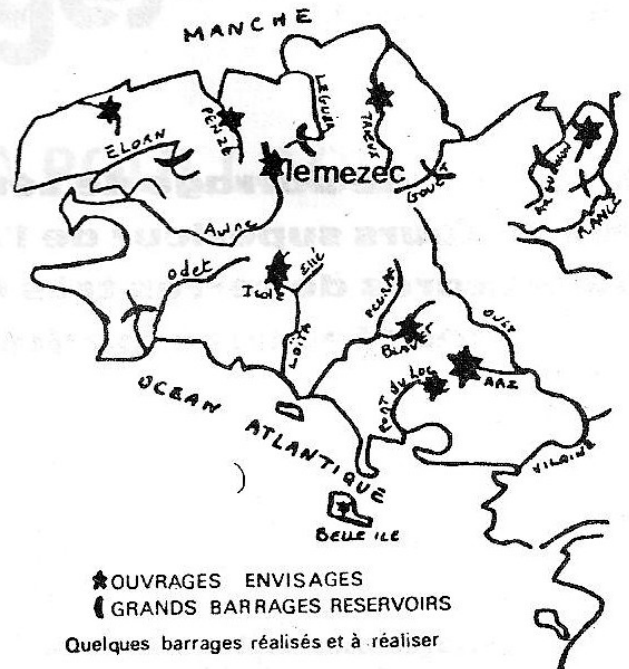
Mais rien n'est plus simple : il suffit de baser l'étude sur une consommation maximale d'eau. La D.D.A. et la D.D.E. (équipement) prennent les chiffres de la ville de Stockholm (Suède). Vous vous en doutez : Stockholm est la ville qui consomme le plus d'eau en Europe. Il est intéressant de préciser que cette ville a prévu des installations pour une consommation jamais atteinte.

Pour le calcul des besoins futurs on peut se reporter aux consommations constatées dans diverses régions bien équipées, en notant que la croissance n'est pas définie, mais qu'elle plafonne à un certain niveau qui ne paraît pas dépasser 200 à 250 litres jour par personnes (au niveau des consommations de ménages). La ville de Stockholm qui avait atteint ce seuil en 1970 avait envisagé une nouvelle croissance, mais les investissements onéreux mis en oeuvre à cet effet s'avéraient encore inutile six ans après.

Ils n'arrivent pas à consommer plus

OUI en prenant de tels chiffres, le barrage de Lémézec est indispensable.

OUI en prenant de tels chiffres, il est nécessaire de faire un ouvrage par rivière en Bretagne, soit, 24 barrages.



C'est ainsi que l'on tente de faire accepter le barrage de Lémézec. Mais un problème survient lorsque l'on fait une réserve d'eau supérieure aux besoins : il faut vendre au consommateur le plus d'eau possible pour que l'affaire soit rentable. Et en vendre beaucoup nécessite que l'eau soit bon marché. On avait au départ des besoins en eau qui augmentaient et au lieu d'étudier des solutions d'économies d'eau, on pousse le consommateur à en utiliser maintenant le maximum. Ceci est une politique de gaspillage de l'eau, de gaspillage des terres, de familles expulsées. Ce qui provoque la désertification du Centre-Bretagne ; de tels ouvrages bouleversent l'équilibre naturel de nos rivières.

TELLE EST CE QUE L'ON APPELLE " POLITIQUE DE L'EAU ", CE QUE NOUS APPELONS DU GASPILLAGE, LA POLITIQUE DES IRRESPONSABLES .



En réalité, le Département du Finistère a des ressources en eau suffisantes actuellement : les ressources actuelles sont de 350.000 mètres cubes jour en été alors que les besoins pendant la même période sont de l'ordre de 230.000 à 320.000 mètres cubes jour.

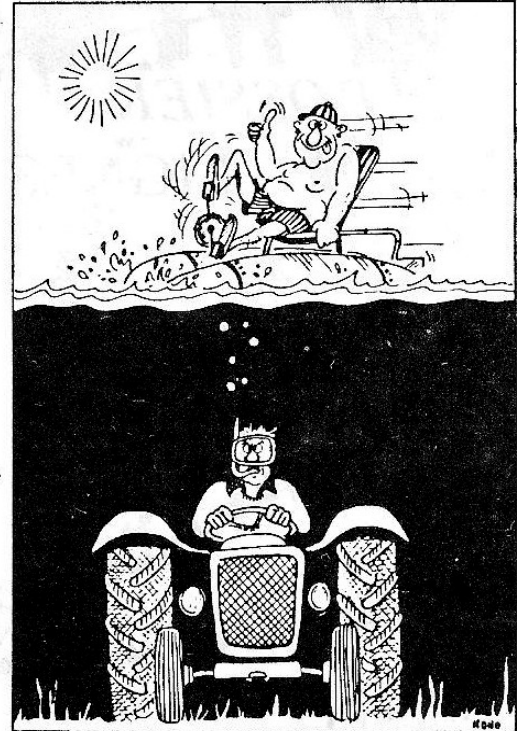
Le problème se pose soi-disant les années de grande sécheresse comme en 1976 pour l'alimentation des usines existantes de distribution d'eau. Mais faut-il pour autant paralyser une région de terres agricoles fertiles ? alors que des années comme 1976 ne se renouvellent que deux fois par siècle. Non, nos technocrates et " autres experts " ne sont pas sérieux!

Les "experts" veulent comptabiliser le maximum de mètres cubes d'eau par "l'autoroute des réseaux publics" alors que, dans le même temps, sources et puits privés meurent lentement parce qu'abandonnés volontairement. D'ailleurs l'administration ne fait rien pour inciter les populations à utiliser ces sources et puits ; pour les pouvoirs publics ce n'est pas suffisamment "comptable"!

Quand aux besoins futurs du Finistère, ils sont évalués entre 400.000 et 500.000 mètres cubes jour, (chiffres officiels). Si l'on fait le recensement de toutes les ressources locales abandonnées, on s'apercevrait peut-être avec un grand étonnement qu'il y a plus d'eau qu'il n'en faut et, qu'il n'est donc pas utile de prévoir des barrages du type Lémézec. Car l'eau bien essentiel à la vie, est dispensée généreusement par la nature. De plus ces chiffres sont toujours surélevés afin d'inciter le maximum de communes à rentrer dans le système marchand. Et cette évolution marchande continue de faire l'affaire de quelques grosses sociétés privées (C.G.E. Compagnie Générale des Eaux et S.L.E.E. Société Lyonnaise des Eaux et de l'Eclairage, les deux géants se partagent 80% du marché national de la distribution de l'eau), sans parler des marchands de tuyaux, robinets etc.

S'il convenait de rationaliser le traitement et la distribution de l'eau par contre il ne convient pas de centraliser l'alimentation d'un maximum de consommateurs sur un point unique d'approvisionnement. Après un trop grand éparpillement, un manque total d'organisation, on est bien vite passé à l'autre extrême : l'excès de centralisation.

**Echanger mon tracteur contre un pédalo, ÇA JAMAIS !**  
**NON, AU BARRAGE DE LEMEZEC**



COMITÉ DE DÉFENSE DE LEMEZEC

## Le barrage de Lémézec et la politique du "tout barrage" et du "tout nucléaire" en Bretagne

Pourquoi cette accentuation de la centralisation des sources d'énergie comme l'eau et l'électricité ?

Que l'on ne s'y trompe pas, le recours à la solution du "tout-barrage" est un choix extrêmement lourd de conséquences.

Il implique en particulier :

Que l'on abandonne les fontaines, les puits, et les sources pour éviter de les protéger de toutes les pollutions.

Que l'on accepte une politique du gaspillage de l'eau sans chercher à promouvoir sérieusement les économies d'eau.

Que l'on accepte des modèles de développement sans cesse plus orientés vers les "gros systèmes", c'est tout aussi valable pour le "tout-nucléaire" qui sont plus exigeants en matière d'énergie, d'espaces, d'infrastructures plus coûteuses, plus vulnérables.

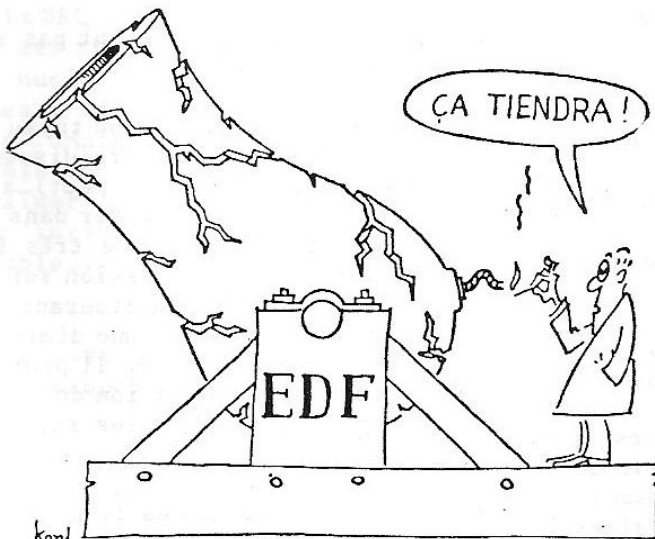
Que ce soit en matière d'énergie électrique ou d'énergie hydraulique, nous ne croyons pas dans des solutions UNIQUES et MIRACLES. C'est cet état d'esprit du "quitte ou double" que nous refusons. D'autant plus qu'en 1979, la connaissance technologique permettrait d'opter pour des solutions pluralistes, décentralisées et harmonieuses pour toute la population.

Le cas du barrage de LEMEZEC est hautement significatif : l'aberrante politique de l'eau rejoint l'aberrante politique de l'énergie. L'une consolide l'autre. Quand nous disions que l'énergie nucléaire impliquait un certain type de société, les éleveurs de POULLAOUEN et de SCRIGNAC se rendaient-ils compte qu'ils allaient en être les premières victimes ?



SELON LA N.R.C. AMÉRICAINE

# LE CATALOGUE DES DÉFAUTS DES CENTRALES NUCLÉAIRES



(Dessin de KONF.)

## LES DEFAUTS DES CENTRALES NUCLEAIRES

L'industrie nucléaire, nous répète-t-on et celle où l'on prend le plus de précautions.

C'est parfaitement normal, car c'est aussi l'industrie qui est la plus dangereuse.

Mais le fait que ce soit l'industrie où l'on prenne le plus de précautions (cela reste d'ailleurs à prouver) ne signifie pas forcément que l'on en prenne assez.

Une défaillance n'est pas permise car elle peut avoir des conséquences trop graves.

Et l'on constate de plus en plus que l'industrie nucléaire n'est pas aussi sûre que l'on voudrait bien nous le faire croire. (2.835 incidents jusqu'en avril 1979 sur les 72 réacteurs en service aux U.S.A.) Maladies de jeunesse diront certains...

L'industrie nucléaire a vingt ans : voici une jeunesse qui, au vingtième siècle nous paraît bien longue. Et si l'industrie nucléaire n'est pas encore adulte, pourquoi lancer un programme démentiel tel que celui qui a été défini en 1974.?

2 mois avant Three Mile Islands, la commission de réglementation nucléaire américaine (NRC) remettait au congrès des U.S.A un rapport de 100 pages intitulé : "Identification des problèmes de sécurité non résolu dans les centrales nucléaires". En quelque sorte, un catalogue des défauts des Centrales Nucléaires.

La N.R.C. en a dénombré 133, plus ou moins graves, qu'il est indispensable de corriger.

17 ont été jugé prioritaire, parmi lesquelles 3 au moins sont à l'origine de l'accident de Three Mile Islands. Où est la soi-disante sécurité absolue des centrales nucléaires ?

Parmi ces 17 défauts, trois sont spécifiques au réacteur B.W.R. (réacteurs à eau bouillante) et les quatorze autres sont communs au B.W.R. et P.W.R. (réacteurs à eau pressurisée)

La majorité des réacteurs atomiques français (les plus récents) sont du type PWR.

Voici la liste de ces 14 défauts :

1 - Coups de pression faisant éclater les tuyaux :

Ce sont des variations très importantes de pression dues à différentes causes : condensation très rapide de bulles de vapeur, qui, en éclatant font varier la pression, jets d'eau poussés par la vapeur, démarrage ou arrêt des pompes sur des tuyaux partiellement vides, fermeture trop rapide des valves, etc... Depuis 1971, 100 incidents de ce type ont été dénombrés aux U.S.A., entraînant parfois la rupture des tuyaux. Un incident de ce type dans le système de refroidissement principal ou dans le système de secours pourrait entraîner une catastrophe.

2 - Enceintes ne supportant pas des pressions dissymétriques.

En cas de rupture d'un tuyau du circuit primaire de refroidissement, toute l'eau (ou la vapeur) aura tendance à s'engouffrer dans la fissure, occasionnant une très forte augmentation de pression sur le premier mur de béton entourant le réacteur et entraînant une diminution de pression à l'opposé. Il peut en résulter une déformation du réacteur et une rupture de ses supports.

3 - Corrosion des tubes de générateur de vapeur

La corrosion à cet endroit est très intense, à cause de la vapeur, entraînant une diminution de l'épaisseur des tubes.

Elle attaque également les tubes à l'endroit exact où ils traversent les plaques de soutien, d'où fuites d'eau radioactive du circuit primaire vers le circuit secondaire. Cela peut également entraîner la rupture de plusieurs tubes d'où perte de liquide de refroidissement et risque d'assaichement et de fusion du coeur.

Depuis juin 77, ce type de défaut a été constaté sur 6 réacteurs américains, tous construits par Westinghouse (même licence que les réacteurs français) : Indian Point 2, San Onofre 1, Surry 1 et 2, Turbey 3 et 4. Westinghouse envisage purement et simplement de remplacer 4 des 6 réacteurs de vapeur, ce qui ne va pas diminuer le coût de l'électricité produite.

Insuffisante probabilité d'arrêter à coup sûr le réacteur

Selon la NRC, compte tenu de la fréquence des incidents dans les centrales nucléaires. La fiabilité des systèmes d'arrêt n'est pas suffisante. Mais depuis 73, les industriels américains ont refusé d'entraîner leur personnel à ce genre d'incident, le jugeant trop improbable....

Des enceintes d'acier dégradées par la radioactivité

Etant donné la pression et la température auxquelles sont soumis les cuves en acier des réacteurs, il leur est demandé des qualités de résistances exceptionnelles. Or le flux de neutrons à laquelle cet acier est soumis entraîne sa dégradation en diminuant sa résistance.



6 - Supports d'acier insuffisamment résistants

Supports des générateurs de vapeur et des pompes des circuits de refroidissement sont théoriquement prévus pour supporter de graves accidents. Mais tous les accidents sont ils prévus ? et leurs conséquences bien évaluées ?

Rien n'est moins sûr... Et un accident du type du 2e défaut peuvent entraîner des déformations des supports causant un mauvais fonctionnement des circuits.

Parfois, suite aux vibrations aux chocs thermiques, les boulons supportant la cuve lâchent risquant d'entraîner la déformation ou la chute de celle ci, un peu comme le boulon qui causa l'accident du DC 10.

- 7 - Actions contradictoires entre les équipes de sécurité

Cela a été l'une des causes de l'accident de Three Mile Island. Dans une centrale nucléaire, différents corps de métiers se cotoient : ingénieurs nucléaires, ingénieurs civils, électriciens, mécaniciens, etc... chaque équipe a une tâche bien précise à accomplir. Peut-on être certain que l'une ou l'autre des équipes ne déclenchera pas des actions qui seront nuisibles aux autres ?

C'est seulement maintenant que l'on s'occupe de savoir si toutes les actions de sécurité envisagées sont bien compatibles l'une avec l'autre, 20 ans après le début de l'industrie nucléaire... Tout est prévu nous dit-on...

- 8 - Instruments de mesure non fiables en cas d'anomalies

A Three Mile Island, des instruments de mesure devinrent inopérants à cause de la trop forte radioactivité régnant dans l'enceinte du réacteur. Un comble pour des instruments contrôlant le fonctionnement d'un réacteur atomique....

A la suite d'un programme de tests effectués par les laboratoires "Sandia" et d'une pétition de "l'Union of Concerned Scientists" (groupe de scientifiques américains ayant une attitude critique vis à vis du nucléaire), la NCR a fait arrêter 7 réacteurs pour modification de leurs appareils électriques.

- 9 - Protection insuffisante contre les fausses manoeuvres

Parfois, lors d'une fausse manoeuvre d'un opérateur, la pression ou la température montent à un niveau trop élevé dans les réacteurs, risquant d'endommager les installations. La N.R.C. a dénombré 33 incidents

de ce type. Aucun n'a eu de conséquences très graves mais, à la suite du vieillissement des centrales les enceintes deviennent plus fragiles et pourraient ne pas supporter le degré qui ferait se rompre la cuve ou l'enceinte de confinement...

- 10 - Normes trop justes pour pallier aux défaillances de refroidissement

Lors de l'arrêt d'un réacteur, il peut arriver que l'un des circuits de refroidissement, défaillant, ne puisse extraire la chaleur résiduelle, nécessitant la mise en route d'un système de secours. Or, dans toutes les centrales (BWR ou PWR) ces systèmes sont mal conçus. Ce fut le cas à Three Mile Island où il fut impossible de mettre le système de secours en service.

- 11 - Grues au-dessus des piscines de stockage du combustible usé ou du réacteur : DANGER !

Il a fallu le début de cette année pour s'apercevoir que les grues effectuant des opérations au-dessus des piscines ou du réacteur pouvaient laisser tomber leur charge et endommager

soit le cœur du réacteur, soit les châteaux de combustible usé dans les piscines, provoquant ainsi un fort dégagement de radioactivité !

- 12 - Non respect des normes antisismiques

Il y a quelques mois, 5 centrales ont dû être fermées pour non respect des normes de sécurité, aux U.S.A.

- 13 - Insuffisante protection des pompes de secours

Lors d'une fuite de liquide de refroidissement, ce liquide est recueilli dans une piscine de

secours et peut être renvoyée dans le coeur pour le refroidir. Or, des tourbillons peuvent se produire près des grilles de la pompe ou des débris, provenant du coeur peuvent les colmater, risquant d'endommager les pompes.

14 - Coupure de courant généralisé

Chaque centrale dispose de deux système d'alimentation électrique comprenant un branchement au réseau, un groupe diesel à courant alternatif et un groupe à courant continu. Il peut arriver bien que ce soit assez peu probable, que toutes les sources de courant soient indisponibles, empêchant la mise en route des systèmes de secours.

## INCIDENTS STUPIDES ET CONSÉQUENCES DÉSASTREUSES

Un incident proche de ce dernier type s'est produit en mars 75, à la Centrale américaine de Brown's Ferry. Un technicien voulant vérifier s'il y avait effectivement une différence de pression d'air entre deux bâtiments, passa dans un sas avec une bougie. Or dans ce sas passaient tous les fils électriques de commande du réacteur. Le feu prit dans les fils provoquant un incendie et privant le réacteur de tous ces systèmes de secours.

Il a fallu l'intervention manuelle d'un technicien particulièrement doué pour arrêter le réacteur. La probabilité d'un incident de ce genre était de 1 pour mille milliards !!!

D'autres incidents stupides et imprévus sont nombreux. A Three Mile Island, l'accident a été partiellement dû à la bedaine très proéminente d'un opérateur qui masquait plusieurs instruments de contrôle, l'empêchant ainsi de lire les

mesures importantes.. Pa rallèlement des opérateurs entendant un gargouillement à travers un amplificateur, en ont déduit que le générateur de vapeur était plein, alors qu'il était en train de s'assécher et que ce bruit provenait de l'eau en ébullition.

A un moment, la radioactivité augmentant les opérateurs durent se protéger avec des masques. Mais dès lors ils furent incapables de communiquer entre eux et, lorsque l'ordre d'évacuer le bâtiment du réacteur fut donné, personne ne put l'exécuter.

Lorsque le combustible commença à manquer d'eau, les opérateurs ne mirent pas en route les pompes de refroidissement, de peur que les vibrations ne les endommagent.

A un moment crucial de l'accident, l'ordinateur se mit à imprimer n'importe quoi pendant 90 mm. De plus, au moment, de l'accident le responsable régional de la NRC était bloqué dans un embouteillage monstre et ne pouvait donc pas se rendre sur place.

On peut également se demander ce qui se passerait si un accident nucléaire se passait en plein hiver, au moment précis où une tempête de neige ou du verglas s'abat sur la région, empêchant l'arrivée des secours ou empêchant l'évacuation d'une population de 100.000, 200.000, 500.000 personnes ou plus ?

L'accident de l'Amoco Cadiz a également fait se poser la question suivante : que se passerait il si un pétrolier s'échouait à proximité d'une centrale nucléaire ? et que le mazout allait encrasser le système de refroidissement ?

133 points faibles (liste non limitative) c'est trop, beaucoup trop pour une industrie qui se prétend la plus sûre de toutes. Le seul point sûr de

cette industrie nucléaire est que l'on nous prend pour des imbéciles, allons-nous le supporter plus longtemps ?

## ET EN FRANCE ?

Nos responsables ont affirmé à qui voulaient bien les entendre qu'un tel accident ne pouvait se produire en France... Qu'un accident exactement semblable puisse se produire en France c'est en effet impossible, étant donné entre autres, la différence de conception du générateur de vapeur.

Mais, comme le démontre la liste des défauts des Centrales nucléaires, les séquences pouvant conduire à un accident nucléaire sont innombrables et peu importe la façon dont se déroule un accident, si, de toute façon, il se produit un dégagement de produits radioactifs.

On peut d'ailleurs en avoir pour preuve les incidents qui se sont déroulés à BUGEY et à GRAVELINES :

BUGEY, 21 Mars 79 (une semaine avant HARRISBURG) : non fermeture d'une vanne, dépressuration du circuit primaire, rupture de la membrane du réservoir de décharge du pressuriseur. Comme à THREE MILE ISLAND, mais, heureusement le réacteur n'était pas chargé.

GRAVELINE, 6 AVRIL 79 (8 jours après HARRISBURG) : non fermeture d'une soupape du circuit de refroidissement, rupture de la membrane du réservoir de décharge : 300.000 litres d'eau du circuit primaire dans le bâtiment réacteur. Réacteur non chargé.

Vous avez dit impossible ? Ce même incident peut très bien se passer lorsqu'un réacteur sera en pleine charge.

- il existe sur les chaudières construites en France des vannes non signalées en salle de contrôle sur les circuits de secours. Et si elles se bloquent ?
- la procédure d'intervention en cas d'accident dans les centrales françaises n'est pas meilleure qu'aux U.S.A.
- Sept réacteurs fonctionnent actuellement en France avec les mêmes défauts de conception que THREE MILE ISLAND au niveau

des indications au niveau du pressuriseur pour que l'injection de sécurité se déclenche, il faut, en même temps que la pression du circuit primaire soit basse et que le niveau du pressuriseur soit bas. Or à TREE MILE ISLAND il y avait basse pression dans le circuit primaire et un haut niveau dans le pressuriseur!

- Si un accident se produit dans une centrale contenant combustible usagé, après plusieurs années de fonctionnement, la chaleur à évacuer aurait été plus forte, de même, que la radioactivité, entraînant un risque plus grand de fusion du cœur et un plus fort risque d'irradiation pour la population environnante.

- A THREE MILE ISLAND l'injection de sécurité a démarré automatiquement 2 minutes après le début de l'accident ; or, à FESSENHEIM ou à BUGEY il est laissé 25 minutes à l'opérateur pour évaluer la situation et déclencher manuellement l'injection de sécurité. Il peut s'en passer des choses en 25 minutes!

- Il n'existe pas, sur les chaudières françaises de circuit de brassage et de refroidissement de l'air contenu dans l'enceinte, comme aux U.S.A. Cela augmente la probabilité de rupture de l'enceinte ou de détérioration de la cuve, en cas de brèche.

- l'épaisseur de l'enceinte de confinement est moins épaisse en France qu'à THREE MILE ISLAND, ce qui laisse passer une dose de radioactivité 30 fois supérieure.

Il ne faut pas oublier qu'un réacteur atomique c'est aussi un assemblage très complexe de tuyaux en tous genres. Or n'importe quel plombier vous le dira, un tuyau, cela fini toujours par fuir, surtout lorsqu'il est soumis à 155 Kg de pression au cm<sup>2</sup> et qu'on y fait circuler de l'eau à 300° ou que l'on y fait circuler de l'eau de mer à raison de plusieurs dizaines de mètres cubes par seconde.

Il est d'ailleurs significatif que la quasi-totalité des pannes dans les centrales nucléaires sont dues à des problèmes de tuyauterie.

Type de "mission particulièrement impossible" : concevoir une centrale nucléaire qui ne fuit pas!



Deux semaines avant THREE MILE ISLAND, cinq centrales américaines ont dues être arrêtées pour cause d'erreur de conception dans les tuyauteries du circuit primaire, dont celle de BEAVER VALLEY qui a servi de référence à toutes les centrales nucléaires mises en chantier ou en service depuis FESSENHEIM (y compris celle-ci) La centrale de FESSENHEIM a connu un nombre inimaginable de pannes et d'incidents depuis sa mise en service (de 1 à 4 ou 5 par mois et par réacteur).

Toutes les tuyauteries doivent subir des agressions dues à la pression, à la température, à l'acidité du fluide, aux vibrations, aux frottements, notamment aux niveaux des joints et des coudes, sans oublier la radioactivité, les chocs dus aux tremblements de terre, etc...

En ce qui concerne les tremblements de terre en dehors du problème des tuyauteries, notons que les centrales françaises sont conçues pour résister à des tremblements de terre d'une intensité de 6,5. Or plusieurs réacteurs, FESSENHEIM et Super-Phénix notamment, sont construits dans des secteurs où l'intensité des tremblements de terre peut dépasser 7 !

Arrivera-t-on un jour à résoudre tous ces problèmes ? C'est peu probable, étant donné en particulier le rythme excessif du programme nucléaire, qui ne permet pas à l'industrie de suivre, et étant donné aussi le fait que, E.D.F. ayant basé tout son programme sur la notion du coût du Kw/h la rentabilité passera avant la sécurité. En effet, en matière du nucléaire, ces deux notions ne sont pas compatibles et si l'on fait passer la sécurité avant la rentabilité, le programme nucléaire ne se justifie plus !

## LE MACRO-ACCIDENT.

En guise de conclusion nous citerons quelques passages du livre d'Olivier TODD " Libertés 2.000 ".

" Deux éléments paraissent particulièrement importants dans l'évolution actuelle des sociétés industrielles : l'incompétence structurelle des penseurs ou dirigeants dont la capacité logique n'est plus adaptée à la complexité des problèmes économiques et sociaux; le rôle toujours croissant du hasard technologique dans la structure sociale..."

"... le choix nucléaire permet d'étudier pratiquement un mélange détonant - c'est le cas de le dire - d'incompétence responsable et de hasard macro-social!"

" ... la centralisation économique augmente l'inertie du système, ralentit ou empêche les réactions aux risques décelés à l'échelon local. Ce mépris général de la vie humaine qui sévit dans la sphère soviétique contribue à expliquer la sur-mortalité masculine aigüe qui frappe l'U.R.S.S. ..."

" Nous n'avons réussi à maîtriser ni les micro-accidents routiers, ni les macro-accidents pétroliers. Est-il raisonnable d'espérer enrayer les risques spécifiques de la technologie nucléaire ?

Il y aura, dans les trente ans qui viennent des accidents dans les centrales vieillissantes où l'attention se relâchera, tuyaux usés et nonchalance bureaucratique se combinant en un mélange imprévisible..."

"... les spécialistes de "fiabilité" nucléaire qui croient pouvoir calculer à l'avance des probabilités d'accident - infimes - cela va de soi - commettent une erreur méthodologique d'une gravité extrême. On ne peut calculer une probabilité d'accident. On ne peut pas prévoir. On peut au bout d'un certain temps, calculer la fréquence observée des accidents et supposer que, cette fréquence, si le matériel ne change pas, restera constante. Pourtant c'est exactement ce que croient faire les techniciens de la fiabilité nucléaire.

Cette attitude immodeste des techniciens du nucléaire est sans doute le phénomène le plus inquiétant dans la situation actuelle. Une erreur de méthode ici est inexcusable. Elle révèle une incompétence de base des chercheurs et des responsables. Le manque de sérieux épistémologique est tolérable, distrayant parfois, chez les sociologues ou les linguistes.

Il est inadmissible dans les bureaux d'E.D.F."

René HALL

### Bibliographie :

Gazette Nucléaire n° 26 / 27  
 Science et Vie n° 740 - 741 - 742  
 Olivier TODD " Libertés 2.000 " / R.LAFFONT

# L'HISTOIRE DE KAREN SILKWOOD, TECHNICIENNE NUCLÉAIRE



Le film de James Bridges : le syndrome chinois a déjà tenu l'affiche plusieurs semaines dans certaines salles finistériennes.

Souvenons-nous : 12 jours après la sortie du film c'était l'accident de Three Mile Island qui semblait suivre pas à pas le scénario pourtant écrit trois ans auparavant. Les réactions des autorités sont identiques : " Nous tenons la situation bien en mains, il ne s'est rien passé de grave... " de même que les réactions des " savants " aux ordres expliquant aux populations qu'il est sans danger de subir une irradiation correspondant à une radiographie aux rayons X toutes les huit heures pendant plusieurs jours...

" Syndrome chinois " est et restera donc associé à Three Mile Island, mais il faut aussi rappeler que pour une bonne part le film est inspiré de l'histoire de Karen Silkwood assassinée le 13 Novembre 1974 pour avoir cherché à révéler à la presse le scandale des usines de production d'uranium aux U.S.A. Henry Béar dans la revue " Cinéma, image et son " retrace cette affaire :

Technicienne de laboratoire depuis 1972 chez Kerr-McGee, le plus grand producteur d'uranium des Etats-Unis et à la pointe de la recherche dans le domaine du plutonium, Karen Silkwood est une employée modèle jusqu'au jour où elle découvre un certain nombre de manquements, de la part de ses employeurs, aux règles de sécurité minimale imposées par le gouvernement fédéral. En secret elle constitue un dossier, avec la ferme intention de le confier, lorsqu'il sera complet, au New York Times. Premier rendez-vous pris. Une semaine avant, d'infinitésimales quantités de plutonium sont répendues sur les victuailles dans son réfrigérateur. Karen Silkwood est hospitalisée pour empoisonnement par radia-

tions. Il y avait là de quoi la condamner à la mort " naturelle " par cancer dû aux radiations. Elle prend peur, mais poursuit son enquête, prend un autre rendez-vous avec un journaliste du New York Times pour le 13 novembre 1974. Elle part en voiture, l'ensemble des documents dans une serviette posée à côté d'elle; accident sur l'autoroute près d'Oklahoma City, Karen Silkwood est morte et la serviette a disparue. Malgré des traces suspectes à l'arrière de sa voiture (comme si un autre angin motorisé l'avait poussé ?) la police conclut au simple accident : elle se serait endormie au volant. La famille Silkwood intente un procès contre Kerr-McGee (responsable légal du stock de plutonium).

Les révélations faites au cours du procès sont bien plus terrifiantes qu'on ne l'imaginait. On apprend que Karen Silkwood avait découvert une absence de vingt kilos de plutonium de l'inventaire de Kerr-McGee. De quoi fabriquer cinq, dix bombes ? On passe sur ce que révèle également le procès quant aux méthodes de travail de Kerr-McGee, aux manques de précautions de sécurité, au manque d'entraînement et de stages donnés aux nouveaux employés, aux registres truqués, aux faux et usages de faux, aux signatures carrément imitées, aux économies de bouts de chandelle sur les joints, aux équipements calculés pour un profit maximum, et tant -pis- pour le minimum de sécurité pour les employés.

Karen Silkwood, mère de trois enfants, morte en 1974, remporte son procès, les dommages et intérêts s'élèvent à dix millions de dollars et Karen Silkwood est officiellement reconnue comme victime du nucléaire.

Certains commentateurs français du film lui ont reproché de s'être éloigné de l'évènement (l'accident) pour s'être lancé dans de la fiction policière à l'américaine (les pressions sur la presse, les poursuites automobiles, les tentatives de meurtre). Pourtant au moment de l'élaboration du scénario, l'accident constituait la partie imaginaire tandis que les réalisateurs avaient, bien en tête, les éléments de l'affaire Silkwood.



## E.D.F. SE MÊLE DE CRITIQUE CINÉMATOGRAPHIQUE

"Syndrome chinois" est aussi peut-être très proche de nous ; aux centrales de Gravelines et Tricastin : qui nous dira les pressions qui sont et seront exercées sur les personnels de ces centrales pour que, malgré les fissures, ils acceptent de les faire fonctionner.

D'ailleurs, la revue Image et Son nous signale ce dont EDF est capable :

" Afin de persuader les représentants de la presse cinématographique que les événements décrits dans le film de James Bridges n'étaient que pure fabulation (le cinéma américain jouant à bon compte sur le spectaculaire) l'électricité de France nous convia le 6 septembre à vérifier sur place l'absurdité d'une telle hypothèse.



Mené et tambours battants par un service de relations publiques rendu actif par ses représentants et son énorme budget, l'entreprise, unique en son genre était habile, en même temps que très naïve.

D'une rare subtilité, la lettre d'invitation entretenait la confusion entre la promotion réelle du film et la contre-publicité (qui ne s'affichait pas ouvertement comme telle) organisée par l'EDF. Si bien que, pour celui, qui par hasard, n'aurait jamais entendu parler du film (c'était d'ailleurs sous-estimer notre conscience professionnelle !), il était évident que la Columba et l'EDF faisaient cause commune. Le procédé justifiait largement que la méfiance s'inscrivit sur tous les visages.

L'évènement était de taille, ne connaissant pas de précédent. Ainsi, avec la visite guidée de la centrale nucléaire de Fessenheim naissait le premier exemple de contre-promotion publicitaire dirigé contre le cinéma. Un phénomène nouveau, créé de toute pièce par un service public ayant les moyens de s'autoriser un droit de réponse. La plupart d'entre nous furent choqués, voir scandalisés de la hardiesse avec laquelle l'EDF entreprit impunément d'influencer le public en flattant la presse.

EDF cherche donc à nous dissuader d'aller voir ce film, raison supplémentaire pour y aller....

## LES AGENTS CONTRE LE PORT DU «BADGE»

Mercredi 17 octobre, 150 agents EDF de la centrale nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux ont fait une marche de 12 Kilomètres vers la centrale pour manifester leur opposition au nouveau système de gardiennage. Dans leur motion, ils font apparaître qu'un des aspects du nucléaire est la mise en place d'un système policier qui met les agents en position de " soupçonnés " permanents. Ils s'opposent en particulier au contrôle par badge magnétique, couplé à un ordinateur. On imagine facilement le profit que la direction pourrait tirer d'un tel système, le moindre déplacement, le moindre contact entre travailleurs serait ainsi détecté. Le " meilleur des mondes " testé en vase clos.

Ces nouvelles consignes en matière de fichage nucléaire proviennent d'une instruction du ministère de l'industrie et de la recherche datée du 8 mars 1977. Officiellement, il s'agit d'assurer " la protection des centrales nucléaires contre la malveillance et les agressions ". Ce texte comprend plusieurs chapitres dont certains aspects méritent d'être soulignés.

D'abord dans la partie " généralités " on apprend que : " l'importance des centrales nucléaires dans l'économie de la nation, leurs caractéristiques spécifiques, et les menaces qui les visent justifient que des directives plus précises soient données pour leur protection contre toutes les formes de malveillance et contre toutes les agressions perpétrées par des personnes ou groupements hostiles ".

Ainsi le problème est posé : par définition, il existe un ennemi, sans doute intérieur, qui ne pense qu'à saboter les centrales nucléaires. Contre cet ennemi il faut donc organiser la défense militaire de la centrale.

Cette défense commence par les clôtures. La clôture extérieure sera :

- " - continue
- haute au minimum de 2 m50
- difficilement franchissable grâce par exemple à un couronnement en fil de fer barbelé
- elle est longée à l'intérieur par un chemin de ronde carrossable
- elle est pourvue d'un éclairage continu ou intermittent
- elle peut être rendue dissuasive par électrification
- être surveillée par des dispositifs de détection ou des caméras de télévision
- solide, elle doit être capable de résister à une poussée de manifestants."

Ensuite ne travaillera pas à la centrale qui voudra, car une information préalable devra être faite sur le personnel de la centrale et des entreprises travaillant sur le site.

" L'autorité fonctionnelle porte à la connaissance du Préfet la liste du personnel titulaire d'une autorisation permanente d'accès aux zones à protection normale ou renforcée. Elle le tient au courant de toutes les modifications de cette liste. Le Préfet porte à la connaissance de l'autorité fonctionnelle tous les éléments susceptibles de l'intéresser ".

C'est donc le Préfet, qui après enquête de police, désignera qui peut ou ne peut pas travailler dans une centrale. On comprend l'inquiétude syndicale. l'interdiction professionnelle pour délit d'opinion, telle qu'elle fonctionne en Allemagne, est donc pratiquement inscrite dans les textes en France en ce qui concerne le nucléaire.

Pour compléter ces belles dispositions, est mis en place un service de gardiennage " efficace " :

" Les dispositions matérielles de protection seraient sans valeur si elles n'étaient mises en oeuvre par un personnel doté de solides qualités physiques et morales et offrant toute garantie de compétence et de sérieux ".

Muni du matériel adéquat :

" Les agents de protection et les surveillants qui sont amenés à quitter un lieu protégé, notamment à l'occasion des rondes ou des opérations d'identification, doivent être systématiquement pourvus d'un moyen de communication radio électrique dont le récepteur-émetteur principal se trouve dans le poste central de protection ".

" Ils doivent être munis d'une automobile leur permettant de se déplacer rapidement ".

" Ils peuvent par ailleurs disposer de chiens à détecter des intrus ".

" Enfin, ils peuvent être armés, dans le cadre de la réglementation en vigueur ".

Le personnel de la centrale risquant de ne pas apprécier ce voisinage, il est prévu des séances de " sensibilisation aux problèmes de la protection contre la malveillance ".

" La protection d'une centrale nucléaire contre la malveillance n'est assurée de manière satisfaisante que si l'ensemble du personnel de la centrale est convaincu de l'utilité de cette protection, averti des problèmes qu'elle pose et disposé à accepter les servitudes qui en résultent ".

" Il appartient à l'entreprise exploitante de faire le nécessaire dans ce sens, essentiellement par une action permanente sur le plan local, les responsables locaux étant aidés en tant que de besoin par des moyens d'information établis à un niveau plus élevé (brochures, films, etc...)"

Quant aux badges dont seront munis les agents voici ce que disent les textes :

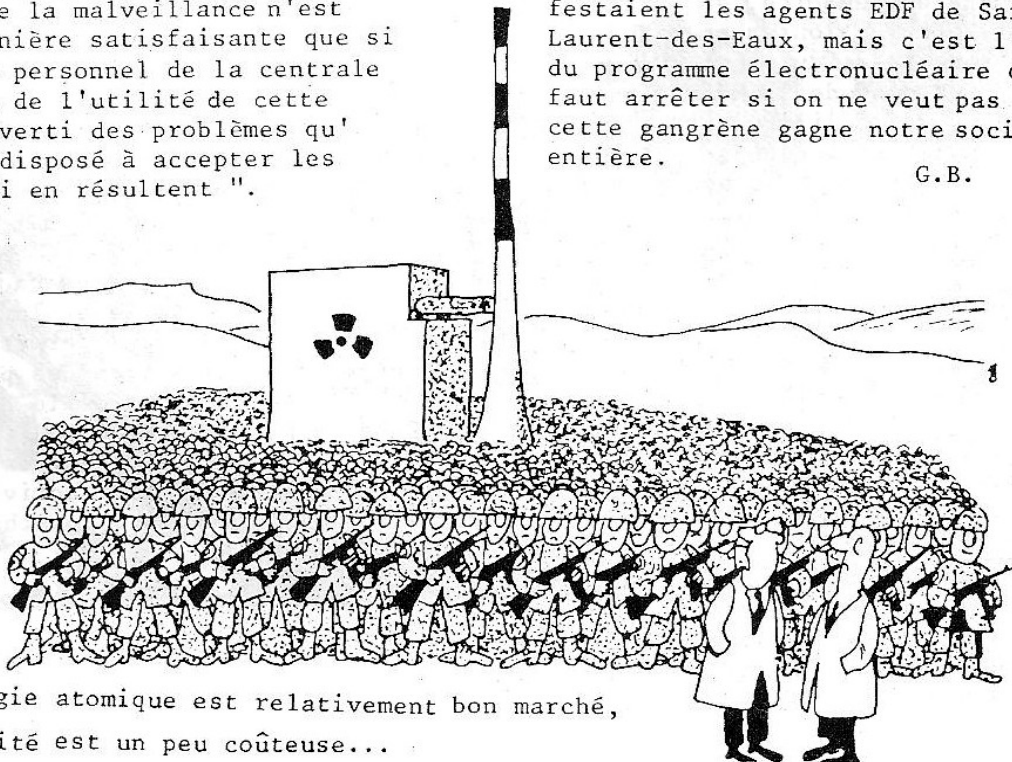
" Le badge de circulation permanent porte le numéro d'ordre, le nom, les prénoms, la signature, la photographie de son titulaire et une marque d'authenticité. Il est de couleur ou de formes différentes selon les zones dans lesquelles il permet de se rendre ".

" Quand il n'est pas utilisé, il est conservé dans un meuble métallique réservé à cet usage au poste de garde principal (ou, éventuellement, à un poste de garde secondaire). Il est remis à son titulaire l'entrée, en échange de sa carte d'accès, et récupéré à la sortie contre cette carte. En aucune circonstance un badge ne doit sortir de la centrale ".

" Le badge de circulation permanent peut porter un code permettant le contrôle par lecteurs et enregistreurs ad hoc ".

C'est contre ces badges que manifestaient les agents EDF de Saint-Laurent-des-Eaux, mais c'est l'ensemble du programme électronucléaire qu'il faut arrêter si on ne veut pas que cette gangrène gagne notre société toute entière.

G.B.



L'énergie atomique est relativement bon marché, seule la sécurité est un peu coûteuse...

## COMMENT S'HABITUER A VIVRE

## AVEC LE NUCLEAIRE

Si on en croit QUEST-FRANCE du 18 octobre 1979, le sénateur Henri Goetschy président du conseil général du Haut-Rhin se prépare à nous révéler " une oeuvre pilote dont on devrait s'inspirer ailleurs ".

De quoi s'agit-il ? Le Sénateur Goetschy assume la présidence d'un " organisme unique en France " : la commission de surveillance de la centrale nucléaire de Fessenheim. Cette commission est composée de 10 conseillers généraux, de 5 maires et de 5 représentants des associations écologiques (dont on peut se demander s'ils sont vraiment représentatifs, ce qu'ils viennent faire dans cette galère).

Leur action ? Monsieur le Sénateur s'explique :

" A force de ténacité, en multipliant les interventions auprès des ministres concernés, du premier ministre et du Président de la République " ils ont obtenu ce qu'ils désiraient. D'abord la publication du plan ORSEC RAD de la centrale de Fessenheim, ensuite la publication et la diffusion massive par les autorités d'une plaquette : " que faire en cas d'accident à la centrale nucléaire de Fessenheim ".

En ce qui concerne le premier point le plan ORSEC RAD, on ne peut qu'être satisfait de sa publication, on souhaiterait avoir le même succès en Bretagne et que les plans ORSEC de Brennilis et de l'Ile Longue soient publiés.

Le deuxième point cependant nous éclaire sur l'expérience tentée en Alsace : il s'agit, suivant une vieille doctrine de l'EDF, d'apprendre aux populations à vivre avec le nucléaire.

Pour obtenir ce conditionnement EDF et les pouvoirs publics mettent tout leur poids : la brochure " que faire " sera diffusée dans les 17 communes les plus proches de la centrale, des réunions publiques animées par des responsables de la protection civile seront organisées, un système de renseignement par téléphone " S.V.P. catastrophe " sera mis en place. Ainsi sera installé un service permanent chargé d'anesthésier la population, car il est bien évident que le téléphoniste de service sera un technicien confirmé dans l'art d'endormir l'interlocuteur inquiet.

Il faudra suivre avec attention l'opération patronnée par Mr Goetschy car celui-ci semble souhaiter qu'on s'en inspire ailleurs et en particulier en Bretagne. Dans sa conclusion, en effet, il affirme que les Alsaciens, sans doute pas réellement convaincus par sa propagande, s'opposeront à l'implantation de nouveaux réacteurs chez eux. " A l'Ouest de jouer " dit-il.

Sachez, Monsieur le Sénateur que l'Ouest refuse vos deux cadeaux empoisonnés : la centrale et la campagne d'intoxication. Nous persisterons à demander la publication des plans ORSEC RAD de Brennilis et l'Ile Longue, mais ce sera pour faire apparaître, textes à l'appui, que le danger est réel et qu'en matière de radioactivité, il n'y a pas de secours possible.

G.B.



# L'ACTION ANTI-NUCLEAIRE AU-DELÀ DES FRONTIÈRES

## EN ITALIE

### L'AUTO-RÉDUCTION DES FACTURES D'ÉLECTRICITÉ

Un mot qui nous vient d'Italie et une action qui s'étend aux pays voisins.

Elle annonce peut être au bout de notre vieille Europe un renouveau de la conscience populaire et un changement radical de notre société.

L'auto-réduction est en effet une action de désobéissance civile plus ou moins consciente qui est partie de la base.

Devant la disproportion des salaires et des prix, des comités de quartier décidèrent d'abord une réduction des loyers proportionnelle aux salaires ; puis sont venus le tour des factures d'électricité. (En France, 630.000 factures seraient impayées : un grain de sable sur 26 millions de foyers) et enfin une auto-réduction sur des tarifs de transport.

Un exemple de tract est significatif d'un nouvel état d'esprit : "Nous en avons assez des wagons à bestiaux, des horaires rigides. Nous voulons que le temps de transport soit pris sur les

heures de travail et payé par les patrons".

Notre vie, notre santé, la famille, le temps libre sont des choses qui n'ont pas de prix. Pendant des siècles, l'eau, l'air, l'espace étaient gratuits ; le temps et le rêve nous sont désormais vendus - nous devons désormais nous les réapproprier".

Comme toujours la détermination du nombre fit reculer l'Etat. Les coupures envisagée ne purent être appliquées. Des piquets "durs" convainquirent même des ouvriers de l'E.N.L. (l'EDF italienne) de se joindre à eux. Il est à noter que ces mouvements sociaux commencèrent en dehors des partis et des syndicats. Par la suite, ils furent plus ou moins appuyés par eux.

En conclusion, si l'auto-organisation veut être un phénomène permanent et garder un pouvoir sur la société elle devrait rester libre vis à vis de tout système.

YVES BALINEC



## 30 000 PERSONNES A LA «MANIFESTAZIONE»

A Rome, samedi 17 juin, le Congrès International "Energies douces pour l'Europe" a suspendu ses séances de travail, pour participer à la manifestation antinucléaire, organisée, comme le congrès lui-même par "les Amis de la Terre".

Près de 30.000 personnes, participaient à cette marche, inattendue, pendant trois heures. Etaient présents tous les comités de lutte contre les installations des centrales nucléaires, de toutes les régions de la péninsule.

La marche s'est déroulée rue des "Fori imperiali", grand boulevard où s'effectuent les parades militaires.

Sur la place de Venise, au coeur de Rome, la police faisait une démonstration de force, en étalant ses nouveaux blindés destinés à réprimer les manifestations, souvent, sinon toujours très violentes. Encore une fois, elle était en retard d'une manif...

En effet, nous avons été très heureusement surpris du climat très détendu et calme de la manifestation. Personne n'était casqué, ni armé de bâton, cocktail molotov ou boulons, les manifestants souriaient et leurs slogans n'étaient jamais dépourvus, ni d'ironie, ni d'humour. Les mots d'ordres lancés et scandés avec violence étaient bien loin. Il y avait longtemps que Rome n'avait vu une manifestation pacifiste.

Nous étions nombreux et sûrement avec des idées très différentes, mais nous étions capables de marcher ensemble contre le type de société qui veut et nous impose le nucléaire, en nous faisant croire que c'est la seule solution possible.

Evidemment, les chaînes de télévision et de radio, sont restées muettes. Nous n'étions pas dignes de leur considération. A notre passage les commerçants n'ont pas fermé boutique de crainte pour leur vitrine, il n'y a pas eu de blessés pas de bus ni de voitures renversés ou brûlés; donc, qui pouvions nous intéresser ?

Une nouvelle fois, nous avons la preuve que nos sociétés sont bien faussement démocratiques. L'information, comme le nucléaire, fait partie du domaine réservé de ces Messieurs qui nous gouvernent. Ils décident pour nous de notre avenir, de notre vie (ou de notre mort).

Maria Vittoria SQUILLANTE

Marcel ISIDOR



# LE COURRIER DES LECTEURS

## LES APPRENTIS SORCIERS

Actuellement étudiant en classe de technicien supérieur de productions animales au lycée agricole de Kernilien à Guingamp dans les Côtes du Nord, je me sens comme tout homme concerné par les périls du nucléaire. Les exemples d'apprentis sorciers ne manquent pas dans la vie de tous les jours ; par exemple dans le domaine agricole les fanatiques des traitements chimiques, et bien sûr cette masse grandissante de fanatiques de la seringue qui s'imaginent pouvoir faire un jour de l'animal, physiologiquement, ce qu'il veut, mais attention au revers de la médaille (kystes aux ovaires, ulcères... longévité qui décroît, dérèglements hormonaux, dégénérescence...) notre civilisation ne doit pas commettre ma même erreur que les civilisations de l'antiquité en créant des conditions de vie "invivables". J'ai un grand besoin de m'informer et surtout de forger mon jugement pour informer mon entourage des dangers du nucléaire entre autres, c'est donc pourquoi je souscris un abonnement d'un an à votre revue "NUKLEEL".

BONNY Alain-François  
22440 - PLOUFRAGAN

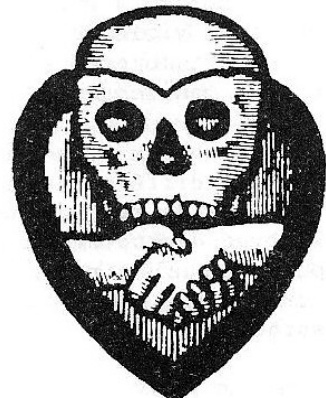
## LA PREUVE PAR 9

Je vous écris aujourd'hui pour vous signaler un article scandaleux publié le 2 mai 1979 dans sa première page par notre " Grand Quotidien Régional " Le TELEGRAMME : (vous en trouverez une photocopie dans cette enveloppe. Sous le titre " Un nouvel incident dans une Centrale Américaine ", il nous annonce en tentant d'en minimiser l'importance que 2 600 litres d'eau radioactive ont été répandus par erreur dans une centrale et ont provoqué une légère émission de gaz radioactive. Il tente en suite de nous le prouver chiffres à l'appui : " La radioactivité émise est de 3 000 picocuries par seconde alors que la limite supérieure admise est de 60 000 picocuries par heure ".

Or, si l'on s'avise de transformer les 3 000 picocuries par seconde en picocuries par heure, on s'aperçoit que cela fait en fait 10 200 000 picocuries (3 000 x 3 600) ce qui n'est plus la même chose.

Face à cela on peut se poser des questions. Ou le Télégramme ne possède aucune personne compétente dans ce domaine et se contente de recopier les informations qu'on lui distille, ce qui s'appelle un abus de confiance vis à vis de ses lecteurs, ou le Télégramme a sciemment tenté de tromper ses lecteurs en déformant l'information, ce qui est proprement scandaleux.

Un lecteur Brestoïis.



## INNOVATION AU CLIN DE LORIENT :

L'Information des élus locaux dans leur commune et Locmiquelic a été la première à en bénéficier.

La proposition faite au conseil municipal de Locmiquelic d'acquérir une part du G.F.A. de Plogoff avait été accueillie avec beaucoup de perplexité ; que l'on en juge par les résultats du vote : 4 pour, 5 contre, 9 abstentions ou refus de vote après discussion confuse - Comment le vote serait-il exploité ? et par qui ? Grave dilemme, et si cela allait nuire aux prochaines élections ...

Le chemin anti-nucléaire est peu sûr politiquement et puis, somme toute, mieux vaut encore s'informer.

Rendez-vous fut pris pour une séance d'information donc, ouverte à tous et tout particulièrement à Messieurs les conseillers.

12 d'entre eux étaient présents dont Monsieur Le Maire, dans une petite assemblée de 30 personnes....(.....)

G. LE THEIX

## «COMPANEROS

### BRETONES ...»

.... En ce qui concerne la Galice, la lutte continue plus fort que jamais avec des manifestations contre la centrale nucléaire de Xove, qu'ils prétendent édifier dans le Nord (de l'Espagne).



## «AVEZ-VOUS DES PLAQUETTES D'IODE ? »

Une information nous a été fournie par un gars qui milite dans le mouvement anti-nucléaire de Strasbourg.

Ils ont fait un jour le tour de toutes les pharmacies pour demander s'il était possible d'acheter des plaquettes d'iode. Personne n'en avait - Peu de pharmaciens savaient ce que c'était.

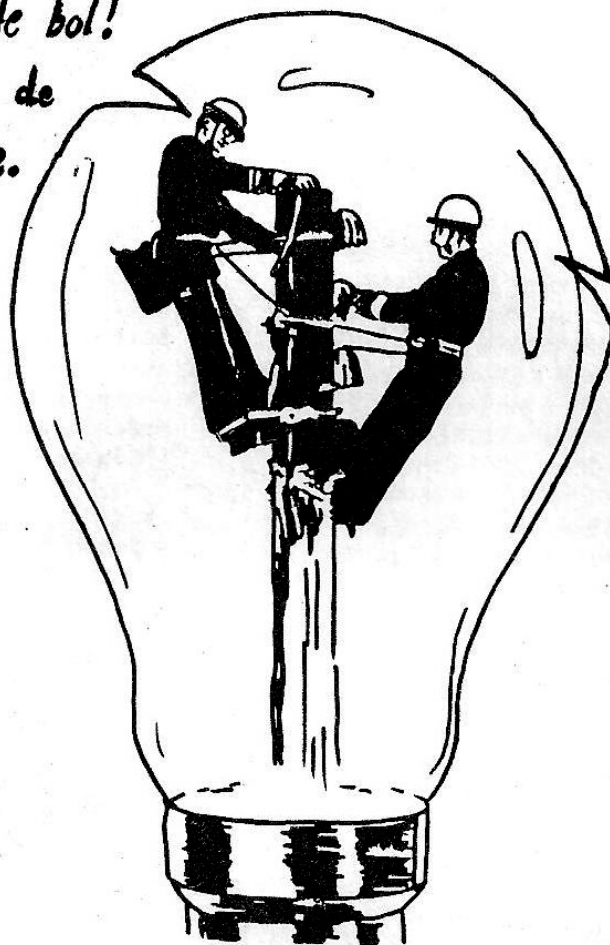
Et la seule personne qui put les renseigner devait faire une commande à Paris pour leur en procurer.

Cette initiative est intéressante. A quand le tour de la Bretagne des pharmacies pour "s'ioder" ?

CLIN - BREST



*Ras le bol!  
je sors de  
cette ampoule.*



*attends encore,  
c'est toujours  
radioactif dehors*

# Nukleel?

JOURNAL BRETON D'INFORMATION NUCLEAIRE  
EDITE PAR LES C.L.I.N. DU FINISTERE  
Directeur : Jean Guy VOURCH

## BULLETIN D'ABONNEMENT

5 NUMEROS : 15<sup>F</sup>

NOM :

ABONNEMENT  
DE SOUTIEN : 40<sup>F</sup>

ADRESSE :

VILLE :

à expédier à :

A.I.E.N.E.R. NUKLEEL

B.P. 30 - 29208 LANDERNEAU